554

DEUX LETTRES DE CHOPIN AU CHATEAU DE MARIEMONT

COMMENTEES
PAR IGNACE
BLOCHMAN

Aux Editions de l'Arche

Zbiory Stowarzyszenia I.F.C.

Biuro Komitetu Wykonawczego
ROKU CHOPINOWSKIEGO 1949
Warszawa, Nowogrodzka 49, tel. 313-32

DEUX LETTRES DE CHOPIN AU CHATEAU DE MARIEMONT



Zbiory Słowiańskie
554

JUSTIFICATION DU TIRAGE
IL A ETE TIRE DE CET OUVRAGE
DIX EXEMPLAIRES SUR JAPON
LETTRES DE A A J
QUARANTE EXEMPLAIRES SUR HOLLANDE
NUMEROTES DE I A XL
QUATRE CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES
SUR VELIN NUMEROTES DE 1 A 450
AINSI QUE CINQ EXEMPLAIRES
NOMINATIFS HORS
COMMERCE
SUR JAPON

EXEMPLAIRE N°60

Copyright 1949 by l'Arche, 67 rue des Saints-Pères
à Paris, et 55 avenue Latérale à Bruxelles.

NARODOWY INSTYTUT FRYDERYKA CHOPINA BIBLIOTEKA
554
sygn. 554
akc. bm. 1950

Biuro Komitetu Wykonawczego
ROKU CHOPINOWSKIEGO 1949
Warszawa, Nowogrodzka 49, tel. 813-32

DEUX LETTRES DE CHOPIN AU CHATEAU DE MARIEMONT

COMMENTEES
PAR IGNACE
BLOCHMAN

Aux Editions de l'Arche

CI-CONTRE
PORTRAIT DE CHOPIN
A L'AGE DE DIX-SEPT ANS
PEINT EN MIL HUIT CENT
VINGT-SEPT PAR
MIROSZEWSKI



DEUX LETTRES DE CHOPIN



Morlanwelz est, comme on sait, une petite ville du Centre, l'un des bassins houillers de Belgique. Dans les forêts environnantes, au XVI[e] siècle, Marie de Hongrie, sœur de l'empereur Charles-Quint et régente des Pays-Bas, fit édifier un somptueux château. De celui-ci relevait un domaine qui a gardé le nom de Mariemont, ou « Mont de Marie », et perpétue ainsi la mémoire de la régente. Achevée de quelques années à peine, cette première demeure fut incendiée en 1554 par les troupes de Henri II, roi de France, et restaurée en 1608 par les archiducs Albert et Isabelle. En 1794, lors d'une bataille, le feu détruisit le château tout entier. Le domaine devint ensuite la propriété de la famille Warocqué qui s'y établit en 1805 et fit construire le nouveau château (1830). Raoul Warocqué (1870-1917), grand collection-

neur, y amassa toutes espèces d'œuvres d'art et de pièces archéologiques. En vertu de ses dernières volontés, Mariemont est aujourd'hui Musée d'État. Ce musée abrite des chefs-d'œuvre et des documents rarissimes, ainsi qu'une bibliothèque, avec sa collection de cinq mille manuscrits[1]. Parmi ces derniers figurent trois autographes de Chopin : deux lettres, et une copie complète de la *Valse* opus 18.

Le hasard seul me fit tomber ces pièces entre les mains. En 1939, je fus invité à donner un récital de piano dans le Centre, à La Louvière précisément. J'y jouai en « bis » la *Valse* susdite. Quelques personnes eurent l'amabilité de venir me faire leurs compliments aussitôt après. Un monsieur d'un certain âge, aux allures distinguées, s'étant acquitté des congratulations d'usage, me demanda si je désirais voir le manuscrit de l'œuvre que je venais d'interpréter. Ma réponse ne peut faire de doute... Le lendemain, je fus reçu dans une salle du château de Mariemont par le professeur P. Faider, conservateur du Musée, qui me montra des autographes de quelques grands maîtres : Bach, Mozart, Beethoven, Liszt. Pour moi, c'est dans les manuscrits de Chopin pourtant, que résida l'essentiel attrait de ma visite. Comme j'examinais les deux lettres classées avec la *Valse* opus 18, je constatai que

l'une d'elles se trouvait être inédite. Le professeur Faider me proposa sur-le-champ de la publier, en l'agrémentant d'un commentaire. La guerre survint, et m'empêcha de réaliser ce projet. Aussi, n'est-ce qu'à présent — et grâce à l'obligeance de M^me^ Faider, nommée conservateur du Musée de Mariemont après le décès du professeur — que j'ai l'occasion de livrer au public ces souvenirs de Chopin.

Les autographes de Chopin conservés à Mariemont furent — la chemise qui les contient en porte mention — achetés à Berlin, le 4 novembre 1907, lors de la vente Schlesinger.

Procédons à une brève analyse des lettres. La première, écrite à Reinertz, est adressée au professeur Elsner. En voici le texte :

Reinertz le 29 aout

Monsieur !

Depuis le moment de notre arrivée a Reinertz, je me promettais le plaisir de Vous écrire, mais comme mon temps est entierement pris par la cure il m'était impossible de le faire jusqu'à présent, et ce n'est qu'aujourd'hui que je puis me dero-ber un moment, le consacrer au plaisir de m'entretenir avec Vous, et Vous rendre en même temps compte de ce que j'ai fait avec les commissions que Vous avez bien voulu me don-

ner. J'ai tâché de m'en acquiter de mon mieux; j'ai rendu la lettre adressée a Mr Latzel, elle l'a bien rejoui, quant à Mr Schnabel, et Mr Berner, ils ne receveront Vos lettres qu'à mon retour par Breslau.— Votre bonté et le vif intérèt que Vous m'avez porté, me font croire qu'il ne Vous sera point indifférent si je vous dis quel est l'état de ma santé. L'air frais, et le petit lait que je prends bien soigneusement, m'on tellement remis, que je suis tout a fait autre que je l'etais à Varsovie.— Les vues magnifiques qu'offre la belle Silesie, m'enchentent et me charment, cependant il me menque quelque chose que toutes les beautés de Reinertz ne peuvent pas me recompenser, c'est un bon instrument.— Imaginez Vous Monsieur qu'il n'y a pas un seul bon Piano, et tout ce que j'y ai vu, ce sont des instruments qui me font plus de peine que de plaisir; heureusement ce martyr ne durera plus longtemps, l'époque de nos adieux à Reinertz s'approche, et le 11 du mois prochain nous comptons nous mettre en route, cependant, avant que j'aie le plaisir de Vous voir, permettez Monsieur de Vous assurez de ma parfaite estime

F. F. Chopin

Maman Vous presente son respect.

Veuillez aussi me rappeler au souvenir de Mme votre Epouse.

Cette lettre est reproduite notamment dans deux recueils : *Correspondance de Chopin*, édité par J. Iwaszkiewicz et la revue *Les Nouvelles Littéraires*, Varsovie 1937, pages 21 et 22 (texte original en français et traduction polonaise), et *Lettres de Chopin*, recueil édité par la Société Française d'Éditions Littéraires et Techniques, Paris 1933, pages 68 et 69[(2)]. Les deux ouvrages offrent de la lettre une version peu scrupuleuse. Contentons-nous de signaler que la date fait défaut dans l'une et l'autre, alors qu'elle figure sur l'autographe : *le 29 août* — l'année (1826) étant omise. Ensuite, les deux éditeurs ont corrigé Chopin partout où il néglige de mettre les accents. L'orthographe polonaise, on le sait, ignore les accents, et le compositeur témoigna toujours d'une extrême hésitation à user de ceux-ci lorsqu'il écrivait en français. A part cela, le texte publié à Paris est plus fidèle à l'original que celui de l'édition polonaise. Dans celle-ci, on lit par exemple, à la deuxième ligne « *le* cure », tandis que le manuscrit, et avec lui l'édition française, portent bien « *la* cure »; de même, à la quatrième ligne « *de* vous rendre » au lieu de « vous rendre ».

L'autographe de Reinertz consiste en une feuille double, in-4o, et une enveloppe, avec cette adresse, rédigée selon une formule de courtoisie aujourd'hui désuète :

« à Monsieur / Monsieur Elsner / à Varsovie / par bonté ». La missive toute entière est d'une belle main. Comme il la destinait à son maître révéré, Chopin ne ménagea pas sa peine pour la calligraphier, — cela ressort principalement des majuscules et de la très ornementale signature. On trouve dans la lettre des fautes d'orthographe : ligne 9 «acquiter»; ligne 11 «receveront»; ligne 16 «m'*on*... remis»; ligne 18 «enchentent»; ligne 19 «menque», et, ligne 25, un barbarisme : « martyr » pour « martyre ». Mais considérons plutôt ceci : après l'en-tête, là où il faut une virgule en français, Chopin pose, comme en polonais, un point d'exclamation; il nantit le pronom «Vous» d'une majuscule, ce qui est une forme de gentillesse particulière à la langue polonaise. Ne nous abusons pas : lorsqu'à la ligne 23, Chopin honore d'une majuscule le mot « Piano », il ne se conforme guère plus aux prescriptions de l'orthographe polonaise que française, et ne fait qu'obéir à l'affection peu commune qu'il vouait à son instrument. Arrêtons-nous un instant à la syntaxe de la lettre : elle accuse quelques erreurs qui sont proprement des polonismes : lignes 7 et 8 « ce que j'ai fait *avec* les commissions»; « tout à fait autre que je *l'*etais à Varsovie»; lignes 20 et 21; enfin, « quelque chose que toutes les beautés de

BIBLIOTEKA NARODOWEGO INSTYTUTU FRYDERYKA CHOPINA

Reinertz ne peuvent pas *me re*compenser »; au lieu de « ne peuvent pas me compenser ». Tout ce qui précède atteste péremptoirement que la langue maternelle du compositeur était le polonais. La correspondance que Chopin nous a laissée en cette dernière langue, se caractérise du reste par une manière très personnelle : le style en est vif, et fait mouche à tout coup. Il est certain, d'autre part, que le compositeur parla tôt le français. N'était notre lettre, on pourrait même supposer, à la lecture de Hoesick[3], que Chopin, encore adolescent, pratiquait un français absolument correct. Chopin, cependant, avait conscience qu'il ne possédait pas la langue française. En 1843, déjà sur la fin de sa courte vie, dans une lettre du 14 août, il avouait à George Sand, devoir « choisir les mots dont il connaissait l'orthographe », et le 24 novembre 1847, il « demandait pardon de ses ratures et de son français » à Solange Clésinger, fille de la romancière.

La seconde lettre de Chopin est en fait un billet. Écrite sur feuillet in-octavo, elle tient en huit lignes. Cette missive présente un réel intérêt, sans compter qu'elle est inédite. La voici :

Cher Ami, ma sonate ainsi que les variantes sont à

votre disposition. Je veux pour les deux ouvrages douze cents francs. J'aurais été Vous voir mais je ne suis bon à rien.

t. à vous

Chopin

Mes hommages à Madame.

Mercredi matin.

Avant de nous demander à qui elle fut adressée, et à quelle époque, vérifions si cette lettre offre quelques garanties d'authenticité. Il n'est que de la confronter avec une note parue dans la *Revue et Gazette Musicale*, Paris, 5-1-1845 :

Chopin est de retour à Paris, il rapporte une nouvelle grande sonate et des variantes. *Bientôt ces deux importants ouvrages seront publiés.*

Cette note, banale à première vue, n'a pas manqué d'attirer l'attention de Fr. Niecks et de E. Ganche. A son sujet, Niecks[4] nous dit : « La sonate mentionnée est celle en si mineur, opus 58, publiée en juin 1845. Je me trouve un peu embarrassé pour ce qui est de la seconde œuvre ». Et Niecks de s'interroger : la « seconde œuvre » serait-elle la *Berceuse*, composée en forme de variations, et sortie de presse en mai 1845? Ou s'il y avait lieu de croire tout simplement à une méprise de la part du prote ? Cependant que Ganche[5] borne ses suppositions à ce qui suit : « Il s'agit ici de la Sonate en si mineur, publiée en juin 1845. En ce qui concerne le terme 'variantes', on ne peut expliquer sa signification. Serait-ce une erreur d'impression ? »

Cette dernière hypothèse est désormais insoutenable, et grâce à notre lettre, il ne subsiste plus aucun doute quant au texte de la *Revue et Gazette Musicale*. Il saute aux yeux, en outre, que la note de la revue fut rédigée d'après la lettre, en implique l'existence, et l'authentifie donc pleinement.

Nous sommes maintenant bien près d'être éclairés sur le destinataire, ainsi que sur la date du billet. Il suffit de se rappeler que Chopin confiait ordinairement l'édition française de ses œuvres à Schlesinger. Or, ce même Schlesinger était justement rédacteur en chef de la *Revue et Gazette Musicale*. Nous inférons de tout ceci que Chopin, rentré de Nohant à Paris, comme l'indique cette phrase de sa lettre : « J'aurais été Vous voir... », adresse ladite lettre à Schlesinger, pour lui proposer l'achat de ses compositions nouvelles : une sonate et des « variantes ». L'en-tête du billet est d'ailleurs de nature à confirmer cette opinion. Si l'on consulte la correspondance de

Chopin on verra, en effet, que celui-ci avait accoutumé de donner du « cher ami » à Schlesinger. La date de notre billet n'est pas moins facile à repérer. La presse musicale avait pris pour habitude de communiquer au public chaque retour de Chopin à Paris. La note de la *Revue et Gazette Musicale* parut le 5 janvier 1845. On peut en conclure que, cet hiver-là, le compositeur rentra de Nohant assez tard dans la saison. La lettre date donc vraisemblablement du mois de décembre 1844.

Nous voici face au problème le plus délicat que nous pose cette lettre. Si c'est évidemment à la *Sonate en si mineur* que Chopin fait d'abord allusion, s'il est acquis maintenant que le mot « variantes » fut imprimé à bon escient par la *Revue et Gazette Musicale*, il nous reste encore à identifier l'œuvre que Chopin dénomme ainsi.

Cette œuvre, nous nous croyons fondés à l'affirmer, *n'est autre que la BERCEUSE*, et il nous semble que Niecks eût osé conclure de la sorte, s'il avait seulement connu notre lettre. Quoi qu'il en soit, ce que nous avançons là est corroboré par des faits de divers ordres, que nous allons exposer.

En premier lieu, il est certain que Chopin hésita

sur le titre à donner à sa composition, et choisit tardivement la dénomination de « Berceuse ». Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la rédaction définitive du morceau[6], conservée à Paris, à la Bibliothèque du Conservatoire : ce manuscrit ne porte trace d'aucun titre.

Ensuite, la forme de la pièce justifie l'appellation de « variantes », et tout en l'ignorant peut-être, le professeur L. Bronarski[7] appuyait notre thèse quand il écrivait : « ... cette œuvre tout entière (la *Berceuse*), par sa structure et les principes d'où découle sa forme, présente quelque parenté avec la chaconne et la passacaille, qui se composent — comme la *Berceuse* — de plusieurs variantes élaborées sur une basse obstinée ». Nous le voyons, il convient d'entendre ici « variantes » comme un équivalant de l'allemand « Veränderungen » (conf. Beethoven, op. 120 — *33 Veränderungen über einen Walzer von Diabelli*).

Enfin, les intentions avec lesquelles Chopin composa l'œuvre éclatent dans les esquisses qu'il en fit[8]. Chopin nota celle-ci sur du papier réglé « à l'italienne » (28 cent. de long sur 21,5 cent. de large). Pareil format offrait au compositeur la possibilité de faire tenir huit mesures au

moins de la *Berceuse* sur une couple de portées. Au lieu de quoi Chopin, de propos manifestement délibéré, s'interrompt toutes les quatre mesures, et « va à la ligne ». De cette manière, chacune des quatre premières mesures et ses « variantes » successives, du reste numérotées, se trouvent immédiatement les unes au-dessous des autres. Ayant ainsi couvert la moitié gauche d'une page, Chopin regagne le haut de celle-ci, pour écrire de la même manière une nouvelle série de « variantes » sur l'autre moitié (droite). Et ainsi de suite, à l'exclusion des mesures finales et de la coda, que le compositeur étend tout au long des portées. Il s'avère maintenant indubitable que Chopin, lorsqu'il entreprit la *Berceuse*, ne la concevait pas comme telle, avec tout ce que ce genre recèle de suggestions poétiques, mais, essentiellement, comme une succession ininterrompue de *variantes*, tirant leur origine d'un thème de quatre mesures, et soutenues par une basse obstinée.

Voilà qui est bien fait pour bouleverser la représentation que l'on se forge habituellement de cette œuvre. Les sonorités éthérées de la *Berceuse* nous invitent au rêve. De ce monde immatériel qu'elles évoquent, elles semblent aussi avoir été évoquées. Il n'en est rien, et

notre imagination nous tend là un piège contre lequel A. Hedley nous a déjà mis en garde : « Si nous sommes tentés, nous dit-il[9], d'entendre les sabots tonnants des chevaux dans la *Polonaise en la bémol*, les soupirs du vent sur les tombes dans le finale de la *Sonate en si bémol mineur*, ou le murmure d'un ruisseau dans le *Prélude en sol majeur*, nous ferons mieux de considérer dans pareils passages, le développement logique d'une idée purement musicale, plutôt que la tentative consciente de dépeindre un tableau ». Cela est à présent démontré pour la *Berceuse*. Ce subtil réseau de sons, où vient si volontiers se prendre le vol des visions poétiques, Chopin le tisse *dans un dessein exclusivement musical*.

Et c'est là justement son génie.

FAC-SIMILE DES DEUX LETTRES DE CHOPIN

Reinertz ce 29 Août

Monsieur !

Depuis le moment de notre arrivée à Reinertz, je me promettais le plaisir de Vous écrire, mais comme mon temps est entièrement pris par la cure il m'était impossible de le faire jusqu'à présent, et ce n'est qu'aujourd'hui que je puis me dérober un moment, Etc. consacrer au plaisir de m'entretenir avec Vous, et Vous rendre en même temps compte de ce que j'ai fait avec les commissions que Vous avez bien voulu me donner. J'ai tâché de m'en acquitter de mon mieux ; j'ai rendu la lettre adressée à Mr. Hatzel, elle l'a bien rejouie ; quant à Mr. Schnabel et Mr. Berner, ils ne recevront Vos lettres qu'à mon retour par Breslau. - Votre bonté et les vifs intérêts que Vous m'avez porté, ne font croire qu'il ne Vous sera point indifferent si je Vous dis quel est l'état de ma santé. L'air frais, et le petit lait que je prends bien soigneusement, m'ont tellement remis, que je suis tout à fait autre que je l'étais à Varsovie. - Les vues magnifiques qu'offre la belle Silesie, m'enchantent, et me charment, cependant il me manque quelque chose que toutes les beautés de Reinertz ne peuvent pas me

recompenser, c'est un bon instrument. —
Imaginez Vous Monsieur qu'il n'y a pas un
seul bon Piano, et tout ce que j'y ai vu, ce sont
des instruments qui me font plus de peine que de
plaisir; heureusement ce martyre ne durera plus
longtemps, l'époque de nos adieux à Reinerz s'approche,
et le 11 du mois prochain nous comptons nous mettre
en route, cependant, avant que j'aie le plaisir de
Vous voir, permettez Monsieur de Vous assurer de
mon parfaite estime

Maman Vous presente son respect

Chopin

Oseriez vous me rappeler au souvenir de Mme votre Epouse

A Monsieur
Monsieur Elsner
à Varsovie

par Berlin

Cher Ami. ma sonate ainsi que
les variantes sont à votre disposition.
Je veux pour les deux ouvrages
douze cents francs. J'aurais été
Vous voir mais je ne suis bon
à rien.

t. à vous

Chopin

Mes hommages à Madame.

Mercredi matin.

NOTES

1

Paul FAIDER — *Mariemont. Le château, les collections, le parc.* Gembloux, 1935.

2

L'index de ce recueil comporte, sous la rubrique afférente aux détenteurs des autographes, un point d'interrogation en regard de notre lettre.

3

F. HOESICK — *Chopin, sa vie et son œuvre*, tome I, page 86.

4

Fr. NIECKS — *Frédéric Chopin, l'homme et le musicien*, tome II, page 134 de l'édition allemande.

5

E. GANCHE — *Frédéric Chopin, sa vie et ses œuvres*, Paris 1921, page 285.

6

Les deux premières mesures de la *Berceuse*, telle que nous la connaissons actuellement, y font défaut, et furent vraisemblablement ajoutées par le compositeur lorsqu'il eut adopté le titre qui est demeuré à la pièce. *Ou vice-versa.*

7

L. BRONARSKI — «Quelques remarques à propos de la basse obstinée en général et chez Chopin en particulier». *Revue trimestrielle de Musique*, Varsovie, N° 16, juillet-octobre 1932, page 714.

8

Trois manuscrits de Chopin, Edition Dorbon ainé, Paris, 1932.

9

A. HEDLEY — *Chopin*, London, J.M. Dent and Sons, Ltd. 1947, page 133.

Reinertz, actuellement Duszniki, est une ville d'eaux située non loin de Wroclaw. Chopin y fit une cure en 1826 et y donna deux concerts.

NARODOWY INSTYTUT FRYDERYKA CHOPINA BIBLIOTEKA

ACHEVÉ D'IMPRIMER
POUR LE COMPTE DE
L'ARCHE LE PREMIER
JUILLET MIL NEUF
CENT QUARANTE-NEUF
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE SOBELI
S. A. A BRUXELLES

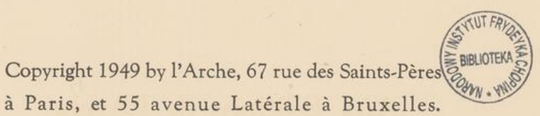
Imprimé en Belgique.

F 554
Narodowy
Instytut
Fryderyka
Chopina

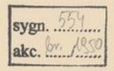
JUSTIFICATION DU TIRAGE
IL A ETE TIRE DE CET OUVRAGE
DIX EXEMPLAIRES SUR JAPON
LETTRES DE A A J
QUARANTE EXEMPLAIRES SUR HOLLANDE
NUMEROTES DE I A XL
QUATRE CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES
SUR VELIN NUMEROTES DE 1 A 450
AINSI QUE CINQ EXEMPLAIRES
NOMINATIFS HORS
COMMERCE
SUR JAPON

EXEMPLAIRE N°60

Copyright 1949 by l'Arche, 67 rue des Saints-Pères
à Paris, et 55 avenue Latérale à Bruxelles.



554



Biuro Komitetu Wykonawczego
ROKU CHOPINOWSKIEGO 1949
Warszawa, Nowogrodzka 49, tel. 813-32

DEUX LETTRES DE CHOPIN AU CHATEAU DE MARIEMONT

COMMENTEES
PAR IGNACE
BLOCHMAN

Aux Editions de l'Arche

